



PROCÈS-VERBAL

Première assemblée ordinaire du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Roch (CQSR), tenue le jeudi 30 janvier 2025 à 18 h 30 au YMCA Saint -Roch, 500 rue du Pont, local RC-14 et par visioconférence.

Présences

Membres avec droit de vote

Emmy Lapointe	Vice-présidente (2025)
Jérémy Roques	Secrétaire (2025)
Kendra Bédard	Administratrice (2026)
Simon Gauthier	Administrateur (2026)
Odette Lavoie	Administratrice (2026)
Robert Rousse	Administrateur (2025)

Membres sans droit de vote

Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal, district Saint-Roch Saint-Sauveur

Personnes invitées

Alexandra Trautmann, secrétariat

Autres participants

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 3 personnes sont en ligne et 15 personnes assistent à l'assemblée en présence, dont Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques au Service des relations citoyennes et communications.

Absences

Alexia Oman	Présidente (2025)
Thomas Brady	Trésorier (2025)
Robert Jardine	Administrateur (2026)

25-01-01 Ouverture de l'assemblée

Jérémy Roques, en remplacement d'Alexia Oman, constate le quorum et ouvre la réunion.

25-01-02 Présentation des administrateur·rice·s, conseillers et soutiens

Les administratrices et administrateurs, le conseiller municipal ainsi que le conseiller en consultation publique et la secrétaire de séance se présentent.

25-01-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Jérémy Roques effectue la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE KENDRA BÉDARD, DÛMENT APPUYÉE PAR ODETTE LAVOIE, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

25-01-04 Fonctionnement du conseil d'administration

- **Confirmation de la prochaine assemblée du 27 février 2025.**
- **Confirmation de la prochaine assemblée et de l'AGA du 24 avril 2025.**

25-01-05 Point sur l'assemblée spéciale du 16 janvier 2025

De nombreuses personnes ont pris part à cette assemblée sur l'Îlot Dorchester. Le CSQR remercie les participantes et participants, et se réjouit des discussions qui ont pu avoir lieu grâce à cette forte représentation.

25-01-06 Mot du conseiller municipal – Pierre-Luc Lachance

- **Remerciements au CQSR** pour la soirée de consultation du 16 décembre.
- **Qualité de l'air (appareils à combustion)** : Près de 40 000 citoyens ont déclaré leur appareil à combustion solide. La publicité de la Ville se poursuit en ce sens.
- **Qualité de l'air (environnement)** : Un règlement a été introduit le 20 janvier dernier pour une ville plus verte. Les changements règlementaires toucheront la plantation d'arbres obligatoires lors de certains chantiers, et la facilitation de plantation dans d'autres cas. Lundi 3 février prochain, une consultation aura lieu à Sillery-Cap-Rouge.
- **Traversée entre Parc Victoria et rue Caron** : En novembre dernier, des citoyens et citoyennes avaient demandé de sécuriser l'intersection. Un cycle piéton va être intégré aux feux de signalisation. La branche problématique avec la rue Simon-Napoléon-Parent est maintenant conforme. Pour la rue du Prince-Édouard et Saint-Anselme, la circulation va être remise en place de manière conforme prochainement, avec la fin des travaux de construction sur cette intersection.
- **Alternatives aux écocentres du centre-ville** : À court terme, ce ne sera pas possible de proposer des alternatives en plein centre-ville, mais la Ville travaille à améliorer l'offre de l'écocentre mobile. On peut également appeler le 311 (service gratuit) pour s'inscrire à la liste de passages du ramassage des encombrants. Pour le recyclage de la peinture, différents points existent aussi (Écopeinture et plusieurs quincailleries reprennent les pots sans frais).
- **Échantillonnage annuel** : La Ville a effectué sa campagne d'échantillonnage annuel au complexe de valorisation énergétique du 4 au 11 septembre 2024 pour évaluer les quatre lignes de l'incinérateur. La méthode est encadrée par un règlement sur l'assainissement de l'atmosphère. Les résultats sont conformes aux exigences règlementaires et se maintiennent grâce à l'efficacité des nouveaux brûleurs installés en 2020.
- **Faire de Québec la première « Région biosphère » de l'UNESCO en milieu urbain au Canada** : La Ville travaille à une troisième reconnaissance de l'UNESCO pour obtenir la désignation « Région biosphère » en collaboration avec

la Nation huronne-wendat. La Ville a déjà obtenu la désignation historique pour le Vieux-Québec et la désignation « ville littéraire ».

- **Conseils de quartiers** : Cette année, la Ville octroiera jusqu'à 17 000 \$ annuellement pour la réalisation de mesures par les 30 conseils de quartier, comme en sécurité routière. Kendra Bédard ajoute que l'UNESCO donnera accès à des fonds allant jusqu'à 4 000 \$ pour des projets en développement durable (jusqu'au 31 mars 2025 pour présenter un projet). Cela réitère l'importance des conseils de quartier pour mener à bien des projets structurants dans leur communauté.

25-01-07 Questions au conseiller municipal et commentaires du public

- **Îlot Dorchester et verdissement** : Les terrains verts laissés par le projet de construction des frères Trudel sont-ils des dons à la Ville?

Les espaces proches de la rue Caron entrent dans une session faite à la ville pour sa section parcs (selon l'obligation gouvernementale nommée « Contribution aux fins de parcs »). Les autres éléments, comme la continuité des rues qui connectent les espaces de terrain entre eux, restent la propriété du promoteur. Celui-ci s'engage cependant à les utiliser en pourcentage de verdissement.

- **Ramassage des encombrants** : Peut-on appeler le 311 pour d'autres voisins qui laissent leurs encombrants sur le trottoir?

Oui, tout à fait. Il est également possible d'utiliser l'application pour signaler ces situations.

- **Écocentres** : Dans certaines villes, il existe des réceptacles de récupération pour pallier l'absence d'un écocentre.

Les écocentres et ce type d'installations présentent l'enjeu d'être régis par des réglementations strictes, à cause de leur impact sur l'environnement. C'est pourquoi la municipalité a plutôt annoncé sa volonté d'améliorer l'accès aux écocentres mobiles.

- **Îlot Dorchester et suite du projet** : Y a-t-il une possibilité que l'Îlot Dorchester reste un stationnement ? Pierre-Luc Lachance appuie-t-il ce projet ?

Non, le projet va suivre son cours et la Ville souhaite aller de l'avant avec ce projet de développement. Pierre-Luc Lachance souligne que plusieurs citoyennes et citoyens, selon les consultations, se montrent favorables au développement de ce terrain en logements.

- **Nouveaux logements rue Sainte-Marguerite** : Pourquoi le projet de 100 logements sur la rue Sainte-Marguerite n'a-t-il pas fait l'objet d'une consultation?

Ce projet de logements, au-dessus du stationnement Indigo, fera bel et bien l'objet d'une consultation puisqu'il requiert une dérogation au Programme particulier d'urbanisme (PPU). Pierre-Luc Lachance et Kendra Bédard expliquent que certaines informations erronées ont circulé dans les médias, laissant croire que les décisions étaient déjà prises, ce qui n'est pas le cas actuellement.

- **Zones de transition (hauteur des bâtiments)**: Avec les récents développements dans le quartier, est-on en train d'abandonner les zones de transition ? Les frontières s'amincissent et les zones tendent à disparaître.

Actuellement, ce qui est sur la table pour le projet de l'Îlot Dorchester est justement situé le long de Dorchester, une artère à haut volume, et qui le sera encore plus dans les

années à venir avec le tramway. On reste donc dans quelque chose de conséquent au niveau des constructions, y compris avec les bâtiments autour comme l'immeuble du Scanner. Pour le projet de la rue Sainte-Marguerite, la façon dont le projet est travaillé vise une implantation au-dessus du stationnement actuel, avec les immeubles du YMCA et de Lauberivière comme voisins. On souhaite rester dans une configuration cohérente.

- **Îlot Dorchester et crise du logement** : La Ville parle beaucoup d'attirer des personnes au centre-ville. Est-ce vraiment une priorité d'attirer de nouveaux habitants dans des condos et un hôtel de luxe comme on le verra à l'Îlot Dorchester ? La Ville reconnaît-elle la différence entre logement social et logement subventionné ?

Il y aura du logement social et du logement subventionné dans ce projet. Pierre-Luc Lachance rappelle que la nouvelle définition du logement social, telle que formulée par le gouvernement du Québec, ne correspond plus au modèle de référence que l'on avait du logement social auparavant. Ainsi, selon les normes actuelles, avec les nouvelles définitions, le projet de l'Îlot Dorchester offre bien ces deux options. Concernant le fait d'attirer de nouveaux habitants, Pierre-Luc Lachance a reçu beaucoup d'échos de la part de commerçants de Saint-Roch qui trouvent ce projet bienvenu (arrivées de nouveaux résidents et augmentation du tourisme).

- **Réparation de l'escalier du Faubourg et de l'ascenseur** : L'escalier semble encore fragile. Y a-t-il un nouveau plan d'action révisé depuis la fermeture urgente de cet escalier, surtout sachant que l'ascenseur devait aussi être en travaux ?

Absolument. Le calendrier a été revu lorsque l'escalier a été fermé de manière urgente. Les travaux de l'ascenseur reprendront plus tard. En matière de sécurité, les plans de l'escalier ont bien été validés par des ingénieurs. Un plan de mitigation sur la circulation entre Haute-ville et Basse-ville va être annoncé au printemps 2025.

- **Parc des Pécans** : Peut-on s'attendre à une ouverture du parc des Pécans d'ici ce printemps ?

Oui, Pierre-Luc Lachance confirme que c'est l'échéancier qui est prévu.

- **Boycottage d'Amazon** : Peut-on recevoir l'appui de la Ville de Québec pour ce boycottage ?

Amazon est déjà une solution d'« ultime dernier recours », confirme Pierre-Luc Lachance. Il existe également une nouvelle politique depuis 2024 pour renforcer les achats locaux. En terme statistique, sur 1,1 milliard d'achats faits par la Ville (appels d'offres et autres), 700 millions sont faits directement auprès d'entreprises de Québec. Il faut environ trois paliers de dérogation pour commander sur Amazon, et il faut prouver que le matériel commandé sur la plateforme n'est pas disponible via d'autres fournisseurs. La Ville de Québec est la meilleure parmi les grandes municipalités au Québec en termes d'achats effectués sur Amazon. Pierre-Luc Lachance souligne également l'engagement de l'organisme local L'Engrenage Saint-Roch, qui s'est doté d'une politique d'achat local, l'équivalent de 15 à 20 000 \$ par année.

Tournant dangereux : Qu'en est-il pour la demande de sécuriser le tournant sur la rue Prince-Édouard et la rue de la Reine près de La Barberie ?

On reste en attente d'un comptage pour évaluer la circulation à cet endroit.

- **Constructions à grande échelle** : Les projets de construction de nouveaux logements sont généralement la première solution envisagée quand un terrain se

libère. La Ville devrait considérer qu'il y a d'autres solutions que de construire à tout prix des immeubles à nombreux étages. Nous avons bien enduré un terrain vague sur l'îlot Saint-Vincent-de-Paul pendant plusieurs années, nous aurions pu endurer un stationnement à l'îlot Dorchester pour réfléchir à d'autres solutions que d'empiler du monde sur huit étages.

L'îlot Saint-Vincent-de-Paul a coûté très cher à la ville et cela hypothèque beaucoup les moyens pour d'autres projets qu'elle aurait aimé mettre de l'avant. La Ville a choisi de faire cet achat pour régler un problème qui durait depuis plus de quarante ans.

- **Augmentation du nombre d'employés en police :** Vous avez mentionné l'embauche de nouveaux employés de police. C'est très cher et c'est beaucoup remis en question. Quand il y a davantage de personnes sans logement, elles glissent dans la marginalité et dans la criminalité. Cela fait en sorte qu'on augmente les besoins en sécurité à cause du manque de logements. Ce qu'il faudrait faire, c'est de la prévention.

Pierre-Luc Lachance convient qu'il faut investir dans la prévention. Toutefois, il y a présentement une situation globale dans la ville, notamment le crime organisé, qui demande cette augmentation de police. Ce n'est pas une augmentation reliée uniquement aux réalités de Saint-Roch.

25-01-08 Annonce de la procédure pour une demande de partenariat avec le CQSR

Kendra Bédard annonce que le CQSR a voulu moderniser le dépôt des demandes. Un formulaire officiel sera envoyé par courriel à toute personne contactant le Conseil pour déposer une demande. Par la suite, le verdict sera discuté en réunion. Pour rappel, un membre du CQSR doit absolument faire partie du projet pour qu'une demande de partenariat soit autorisée. Daniel Leclerc souligne que le formulaire s'inscrit dans le plan d'action adopté par le CQSR.

25-01-09 Diffusion vidéo promotionnelle projet Mobilier Urbain

Robert Rousse effectue un suivi concernant le projet de recherche sur le mobilier urbain auquel il est affilié pour Saint-Roch. Selon les premiers résultats de ce projet, le mobilier urbain pourrait améliorer les relations sociales dans le quartier en incluant les personnes à mobilité réduite. Ce travail a été porté par des étudiants en maîtrise et leurs professeurs. Saint-Roch serait le quartier accueillant le plus de personnes âgées vivant seules de toute la ville de Québec. Une présentation aura lieu lundi 3 février pour obtenir la deuxième phase de financement (Fonds de recherche du Québec).

Robert Rousse souligne qu'il faudrait mettre fin à l'habitude d'enlever les bancs en hiver. Pierre-Luc Lachance précise que du mobilier urbain quatre saisons a été ajouté à certains endroits, dont la nouvellement rénovée rue Caron.

25-01-10 Propositions des administrateurs.rices

Aucune résolution ce mois-ci. Pour consulter les réponses de la Ville aux résolutions de novembre 2024, voir Annexe 1.

- **Sécurité pour traverser au parc Victoria depuis la rue Caron;**
- **Traverse rue du Roi, coin rue Caron (suggestion de l'Engrenage);**
- **Alternatives aux écocentres du centre-ville.**

25-01-11 Représentations et chantiers du CQSR

- **Médias assemblée spéciale** : Alexia Oman a été beaucoup appelée par les médias pour de la représentation publique après la consultation du 16 janvier 2025.
- **M. Duclos, M. Granmont et M. Lachance** : Alexia Oman les a rencontrés en lien avec la consultation sur l'Îlot Dorchester.
- **Présentation ville - Foyers** : Odette Lavoie a assisté au Conseil de quartier de Saint-Émile sur la qualité de l'air liée aux foyers et poêles à bois. Selon un médecin présent à cette rencontre, la qualité de l'air du centre-ville de Québec est fortement impactée. Odette Lavoie trouve cette initiative du Conseil de quartier Saint-Émile très intéressante.
- **Table vélo** : Jérémie Roques a participé à la Table vélo du 29 janvier. La Ville a présenté son plan urbain de mobilité. Il y a eu des discussions autour des corridors Vélo cité, déneigement des pistes hivernales, etc. Contenu très dense et beaucoup de travail sur ces questions. Une consultation publique sur la sécurité routière est ouverte sur Internet jusqu'au 17 février.
- **Comité test – Renouvellement de l'image de marque des conseils de quartier** : Kendra Bédard fait partie du comité responsable de développer ces nouveaux outils de communication. Des nouvelles devraient arriver bientôt.
- **Lettre cosignée concernant les écocentres** : Le CQSR a cosigné une lettre envoyée aux élus.
- **Autre** : « [Imaginons nos bibliothèques municipales](#) » : Daniel Leclerc indique qu'une consultation aura lieu le 13 février, à la bibliothèque Gabrielle-Roy.

25-01-12 Adoption des procès-verbaux

SUR PROPOSITION DE JÉRÉMIE ROQUES, DÛMENT APPUYÉ PAR ROBERT ROUSSE, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de mai 2024.

SUR PROPOSITION DE JÉRÉMIE ROQUES, DÛMENT APPUYÉ PAR KENDRA BÉDARD, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de novembre 2024.

25-01-13 Trésorerie

État du compte courant

En l'absence de Thomas Brady, Jérémie Roques fait la présentation. Aucune dépense particulière à souligner.

Résolution 25-01-01 - Tarif pour le secrétariat

SUR PROPOSITION DE ODETTE LAVOIE, APPUYÉE PAR ROBERT ROUSSE, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier de Saint-Roch augmente son tarif de secrétariat à 130 \$ en 2025.

Résolution 25-01-02 - Chèques à émettre - PV mai 2024

SUR PROPOSITION DE KENDRA BÉDARD, APPUYÉE PAR JÉRÉMIE ROQUES, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier de Saint-Roch émette un chèque de 125 \$ pour le procès-verbal de mai 2024.

Résolution 25-01-03 - Chèques à émettre - Pv novembre 2024

SUR PROPOSITION DE KENDRA BÉDARD, APPUYÉE PAR JÉRÉMIE ROQUES, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier de Saint-Roch émette un chèque de 125 \$ pour le procès-verbal de novembre 2024.

Annnonce budget

On compte 2 740 \$ de budget de fonctionnement pour 2025. Résiduel de 840 \$ reporté de 2024 à l'année courante.

Environ 800 \$ seront alloués pour les demandes de partenariat de l'année entière, excluant les 4 000 \$ pour les projets spéciaux.

25-01-14 Bons coups dans Saint-Roch et annonces des citoyen.ne.s et des organisations

- Pierre-Luc Lachance mentionne l'ouverture d'un nouveau restaurant dans Saint-Roch, le HolyChoco. Il n'est toutefois pas accessible universellement, souligne Kendra Bédard.
- M. Parish se réjouit du succès de la patinoire du Parc de la Pointe-aux-Lièvres. Jérémie Roques appuie la présence d'un stationnement pour les vélos.
- Robert Rousse fait la promotion d'une émission de la radio communautaire CKIA, le lundi à 18 h, « Yé jamais trop tard », avec une chronique sur la politique municipale.
- On souligne le déménagement de CKIA aujourd'hui le 30 janvier. Deux membres soulignent qu'une demande de subvention a été déposée pour rendre le studio accessible.
- Hommage à Fabien Abitbol, très impliqué dans notre vie de quartier, qui est décédé récemment. Un hommage a aussi été fait au conseil de ville.
- Les escaliers du quartier sont méticuleusement entretenus pour l'hiver.
- Très belle ouverture de la bibliothèque Gabrielle-Roy, beaucoup d'achalandage.

25-01-15 Divers et variés

Fond d'action du Saint Laurent a ouvert un programme pour financer le verdissement des bandes riveraines de la Saint-Charles.

Le CQSR se réunira prochainement pour réfléchir aux prochaines initiatives de l'année.

Daniel Leclerc rappelle que certains administrateurs et administratrices devront se représenter pour renouveler leur statut au sein du conseil.

25-01-16 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE KENDRA BÉDARD, APPUYÉE PAR JÉRÉMIE ROQUES, l'assemblée est déclarée levée à 20 h 30.

Mme Alexia Oman
Présidente du Conseil de quartier

M. Jérémie Roques
Secrétaire du Conseil de quartier

ANNEXE 1

Résolution	Objet	Réponse ville
CA 24-11-34	Absence d'écocentre à proximité du quartier Saint-Roch et dans les quartiers centraux	<p><i>La collecte des encombrants est un service municipal sur inscription gratuit qui est offert à l'ensemble des ménages du territoire de Québec. Il permet de récupérer des objets, meubles et autres matières (monstres) en vue de leur valorisation ou de leur disposition écologique. Peu de villes au Québec offrent un service aussi complet sans limite annuelle. https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/environnement/matieres-residuelles/collecte/encombrants/index.aspx</i></p> <p><i>En ce qui a trait aux résidus domestiques dangereux, le transport de matières dangereuses est rigoureusement régi au Canada notamment en lien avec la sécurisation des matières pendant leur transport. L'ajout de résidus domestiques dangereux (RDD) à la collecte des encombrants ne serait conséquemment pas possible en raison des camions utilisés qui ne sont pas conçus à cette fin sans compter que ces derniers compactent les matières récupérées.</i></p> <p><i>Pour le moment, la Ville de Québec ne prévoit pas déployer de collecte dédiée porte-en-porte de RDD préférant inviter ses citoyennes et citoyens à utiliser les écocentres mobiles et permanents. À noter que pour plusieurs matières qui font l'objet d'un programme provincial de responsabilité des producteurs (REP), différents points de dépôt non municipaux sont également disséminés sur le territoire de Québec. Pour la peinture, c'est l'organisme de gestion désigné Éco-Peinture qui est responsable de ces points de dépôt. Plusieurs quincailleries de Québec sont en mesure de la reprendre. Vous trouverez les adresses des points de dépôt au https://www.ecopeinture.ca/.</i></p> <p><i>Même chose pour les déchets électroniques et informatiques, alors que de nombreux commerces les reprennent à Québec en plus des écocentres. La liste des points des dépôt est disponible au https://recyclermeselectroniques.ca/qc/ou-recycler</i></p> <p><i>Pour en savoir plus sur tous les autres programmes de REP existants et leurs points de dépôt respectifs, visitez</i></p>

le <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/entreprises-organismes/se-conformer/responsabilite-elargie-producteurs/>

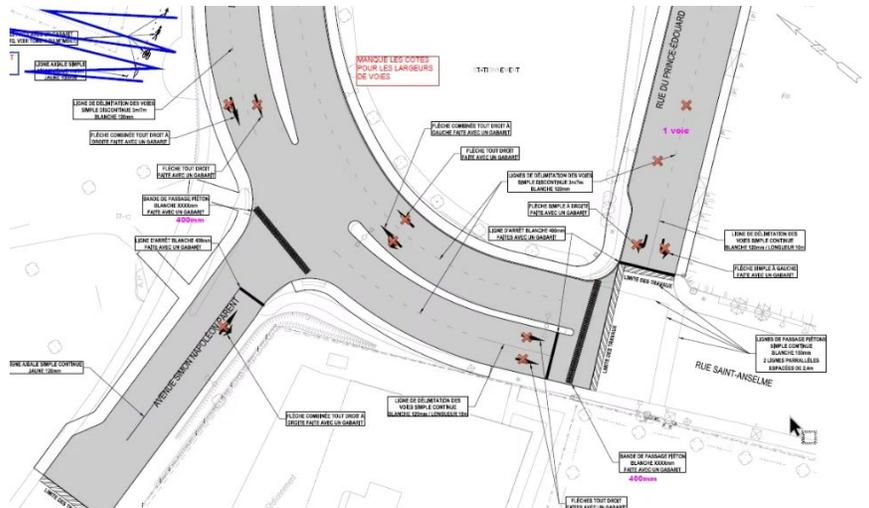
Enfin, le bottin du réemploi de la Communauté métropolitaine de Québec renferme de nombreuses informations concernant les alternatives en place dans la région en lien avec la saine gestion des matières résiduelles.

CA 24-11-35 Sécurité
croisement Parc Victoria

Au nord de la rue Caron, des feux sont installés pour accueillir les piétons, tout comme à l'intersection Saint-Anselme / Prince-Édouard.

Quant à l'avenue Simon-Napoléon-Parent, un passage est prévu dans l'axe Nord-Sud, au croisement de Saint-Anselme. Ce passage est contrôlé par le panneau d'arrêt à l'extrémité est de l'avenue SNP, et sera donc marqué en blanc. Tel que prévu par les normes de signalisation, aucun panneau de passage pour personnes n'est installé dans ce cas.

Plan de travail : (il ne s'agit pas d'un plan final, mais on y voit le passage pour personnes à l'extrémité est de Simon-Napoléon-Parent). Ce marquage est prévu pour réalisation au retour du temps chaud.



Suggestion Traverse rue du de Roi, coin rue l'Engrenage Caron

L'ajout de passage pour personnes ne peut être fait à la légère, car la mise en place doit répondre aux normes du Ministère des transports et la signalisation qui l'accompagne est régie par le Code de la sécurité routière. Notons en particulier l'article 304: Nul ne peut installer un signal, une affiche, une indication ou un dispositif sur un chemin public

sans l'autorisation de la personne responsable de l'entretien de ce chemin. En ce qui a trait aux normes de sécurité, un passage pour personnes ne peut être mis en place à moins de 100 m d'une intersection contrôlée par feux ou par arrêts, et des règles de distance de visibilité doivent être respectées, entre autres aspects.

Ainsi, un passage pour personnes à cet endroit ne peut être envisagé, et risque plutôt de créer un faux sentiment de sécurité chez les piétons qui l'utiliseraient. De plus, malheureusement, l'ajout d'une saillie à cet endroit n'est pas possible en raison des contraintes géométriques lors des virages à droite depuis la rue Caron vers la rue du Roi. Nous allons cependant voir à signaler la présence du parc, pour sensibiliser les conducteurs.